**COMPOSITION MUSICALE DE TECHNIQUES AUDIO À L’IMAGE – NNC-OJ**

TESTS D’ENTRÉE AU PROGRAMME

Une personne qui dépose une demande d’admission complète au programme de Composition musicale et techniques audio à l’image du Campus Notre-Dame-de-Foy sera invitée aux tests d’entrée afin de déterminer son admissibilité.

Ces tests se déroulent en quatre parties – une entrevue, un exercice de montage sonore, un test écrit et des tests d’aptitudes auditives.

1. À l’entrevue, le professeur responsable évaluera l’intérêt du candidat à s’inscrire à ce programme. Durée : 10 minutes par candidat.
2. Dans le test écrit, le candidat est appelé à répondre à des questions concernant l’enregistrement sonore, les techniques audio (types de fichiers utilisés en musique, etc.) et certaines notions d’acoustique. Durée : 20 minutes.
3. Un professeur évaluera les aptitudes musicales des candidats (hauteur de sons, figures rythmiques, différenciation d’extraits dans les modes majeur ou mineur, etc.). Le candidat sera appelé à reproduire (solfège) diverses notes et diverses figures rythmiques. Durée : 10 minutes.

L’équipe de professeurs

Composition musicale et techniques audio à l’image

Campus-Notre-Dame-de-Foy

Source : Gilles Beaudoin

Coordonnateur du programme